

# L'Album Musical

A. FILIATREAU & CIE, EDITEURS

CHS LABELLE, REDACTEUR

NUMERO 2

MONTREAL, FÉVRIER 1884

VOLUME III

## LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

L'intérêt avec lequel on accueille aujourd'hui tout ce qui se publie sur la liturgie romaine et sur le plain-chant est une chose bien consolante pour tout cœur catholique. Il y a là une preuve évidente que les esprits se préoccupent sérieusement de la religion et de tout ce qu'il y a de sublime et d'attendrissant dans la célébration de nos saints mystères. Ce qui se fait pour le plain-chant ne pourrait-il se faire pour la musique? Ne serait-il pas temps de songer à bannir de nos belles et imposantes cérémonies cette musique légère et inconvenante que l'on y entend trop souvent? Ne pourrions-nous pas remplacer ces insanités par de la belle et grande musique religieuse? La musique à l'église doit avoir pour effet d'élever l'âme vers Dieu et de la porter au recueillement; toute musique qui ne produit pas cet effet n'est pas de la musique religieuse et doit être mise de côté. La musique religieuse, qui est la musique idéale par excellence, exprime les rapports de l'homme à Dieu. C'est ce qui la distingue de la musique profane qui, elle, indique les rapports de l'homme à l'homme ou de celui-ci avec la nature.

Le caractère propre de la musique religieuse est très gracieusement indiqué dans ces paroles que Mozart adressait à des musiciens allemands et qui trouvent naturellement leur place ici :

“Vous vous imaginez, disait le grand maître, que c'est perdre son temps et son talent que d'écrire sur les lugubres psaumes de l'église; il se peut que cela soit ainsi pour vous autres, protestants éclairés comme vous vous nommez. Qu'il vous reste quelques idées religieuses dans la tête, cela se peut, je n'en sais rien; mais pour nous c'est autre chose. Vous ne sentez rien en vous quand vous entendez ceci : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem* et autres choses pareilles, mais quand on a été conduit comme moi dès l'enfance, dans le sanctuaire mystique de notre religion; quand, là, ne sachant pas encore où l'on doit aller avec ces sensations confuses mais pressantes, on attend l'heure du service divin, sans trop savoir après tout ce qu'on veut; quand on a envie le bonheur de ceux qui s'agenouillent aux touchants accents de l'*Agnus Dei*, et qui reçoivent la communion en chantant avec une douce joie. *Benedictus qui venit in nomine Domini*, pour ceux-là c'est autre chose. Oui, sans doute, tout cela se perd et s'oublie un peu dans la vie, mais (pour moi du moins il en est ainsi) un jour, quand on reprend ces paroles que l'on a entendues mille fois, pour les mettre en musique, tout cela se réveille, se dresse devant vous et vous remue l'âme!”

On comprend après ces paroles comment Mozart a pu

écrire son *Ave verum*, qui est et qui restera le chef-d'œuvre de la musique religieuse.

Est-ce bien cette musique que l'on entend dans nos églises? Quelquefois, mais pas souvent. On cherche plutôt ce qui est bruyant, ce qui est gai. Que ce soit du Palestrina ou du Miné, du Mozart ou du Lambillotte, du Beethoven ou du Labat, peu importe; tout ce qu'il faut c'est que ce soit amusant. Des mélodies tour à tour langoureuses, des rythmes sautillants qui semblent provoquer le corps à des mouvements de valse, des airs de bravoure et des marches militaires, voilà ce que l'on nous donne la plupart du temps dans nos églises. Ceci peut avoir ses charmes et ses attraits, mais que ce soit là de l'art religieux et catholique, nous le nions complètement. Il est impossible que l'homme en présence de son Dieu se conduise de cette manière. “—Si l'on agissait autrement, nous objectera-t-on, on aurait moins de monde à l'église.”

A cela nous répondrons, avec le célèbre M. D'Ortigue, “qu'il est triste qu'on se méfie à ce point de l'art religieux et de la religion elle-même... Est-il donc si nécessaire d'avoir tant de monde, de remplir une église d'indifférents et de désœuvrés?...” Vous voulez avoir du monde? Ayez d'abord les fidèles, les vrais croyants, les seuls qui assistent aux cérémonies purement religieuses où le plain chant domine. Ayez les fidèles qui vont à l'église pour se recueillir et pour retremper leur âme dans la prière, et suivant nous ce sera infiniment mieux.

On s'abuse étrangement sur le caractère de la musique religieuse; c'est ainsi que dans les collèges, les couvents les grands et les petits séminaires, on nous fait entendre comme des chefs-d'œuvre de musique religieuse les œuvres de Labat, et surtout celles du Rev P. Lambillotte. C'est tout simplement absurde et je le prouverai par l'anecdote suivante que j'emprunte au bel ouvrage de M. D'Ortigue sur la musique religieuse.

“Voici à ce sujet, dit cet auteur en parlant de la musique de Lambillotte, une anecdote que je raconte, quoiqu'elle prononce avec blâme un nom dont nous conservons nous-même un très respectueux souvenir. Malheureusement, ce nom se trouve inscrit en tête de compositions musicales que l'art véritablement religieux n'a pu que désavouer et que désavoue sans doute aujourd'hui même dans le sein de Dieu celui qui nous approuve loin de nous condamner.

Il y avait une fois un savant maître de chapelle, compositeur et organiste habile, comme qui dirait M. Vervoitte, actuellement maître de chapelle de St. Roch; qui exerçait ses fonctions dans une ville maritime assez importante, comme qui dirait Boulogne-sur-Mer. Ce maître de chapelle avait bonne envie d'inaugurer dans sa cathédrale la belle musique d'église de Palestrina, de Marcello, d'Händel, de